

1. Données du bien du patrimoine mondial

1.1 - Nom du bien du bien du patrimoine mondial

Trois châteaux, muraille et remparts du bourg de Bellinzone

1.2 - Informations sur le bien du patrimoine mondial

Etat(s) partie(s)

- Suisse

Type de Bien

culturel

Numéro d'identification

884

Année d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial

2000

1.3 - Tableau des informations géographiques

Nom	Coordonnées (longitude / latitude)	Bien (ha)	Zone tampon (ha)	Total (ha)	Année d'inscription
Castelgrande	0 / 0	?	?	0	2000
Chateau de Montebello	0 / 0	?	?	0	2000
Chateau de Sasso Corbaro	0 / 0	?	?	0	2000
Total (ha)		0			

Commentaire

Coordonnées: N46 11 35.304 E9 1 20.712 Total (ha): 5.00

1.4 - Carte(s)

Titre	Date	Lien vers source
Three Castles, Defensive Wall and Ramparts of the Market-town of Bellinzone - inscribed property	02/12/2000	

1.5 - Institution gouvernementale responsable pour le bien

- Oliver Martin
Office fédéral de la Culture
Chef de la section Patrimoine culturel et monuments historiques
Département fédéral de l'intérieur (DFI)

1.6 - Gestionnaire / coordonnateur du bien, institution / agence locale

- Marco MOLINARI

Project coordinator
Dipartimento del Territorio Repubblica e Cantone Ticino
Divisione dello sviluppo territoriale e della mobilità

1.7 - Adresse Internet du bien (le cas échéant)

1. [Découvrez les photos de OUR PLACE the World Heritage Collection](#)

Commentaire

Adresse Internet: www.bellinzonaunesco.ch

1.8 - Autres Conventions / classements internationaux au titre desquels le bien est protégé

Commentaire

Convention de La Haye pour la protection de biens culturels en cas de conflit armé (1954)

2. Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle

2.1 - Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle / Déclaration de valeur

Commentaire

La déclaration de valeur universelle exceptionnelle rétrospective a été adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 37e session (WHC 37 COM 8E).

2.2 - Les critères (version révisée de 2005) selon lesquels le bien a été inscrit

(iv)

2.3 - Attributs qui expriment la Valeur universelle exceptionnelle par critère

Structure intégrale avec tous les éléments de l'ensemble fortifié de Bellinzone (châteaux et mur) intégrité visuelle et prédominante des châteaux dans le cadre physique plus large

2.4 - Si nécessaire, veuillez expliquer pourquoi la Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle devrait être révisée

2.5 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant la Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle

3. Facteurs affectant le bien

3.14. Autre facteurs

3.14.1 - Autre(s) facteur(s)

3.15. Tableau récapitulatif des facteurs

3.15.1 - Tableau récapitulatif des facteurs

	Nom	Impact					Origine
3.1	Habitat et développement						
3.1.1	Habitat						
3.1.2	Développement commercial						
3.1.5	Installations d'interprétation pour les visiteurs						
3.2	Infrastructures de transport						
3.2.1	Infrastructures de transport de surface						
3.3	Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services						
3.3.2	Infrastructures liées aux énergies renouvelables						
3.3.5	Grandes installations linéaires						
3.8	Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine						
3.8.1	Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses						
3.8.6	Impacts des activités touristiques / de loisirs des visiteurs						
3.9	Autres activités humaines						
3.9.2	Destruction délibérée du patrimoine						
3.10	Changement climatique/problèmes météorologiques						
3.10.1	Tempêtes						
3.11	Evènements écologiques ou géologiques soudains						
3.11.6	Incendies (d'origine naturelle)						
3.13	Gestion et facteurs institutionnels						
3.13.1	Activités de recherche / de suivi à faible impact						
3.13.3	Activités de gestion						
Légende	actuel	potentiel	négatif	positif	intérieure	extérieure	

3.16. Evaluation des facteurs négatifs actuels

3.16.1 - Evaluation des facteurs négatifs

Aucun facteur est négatif et actuel.

3.17. Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les facteurs affectant le bien

3.17.1 - Commentaires concernant les facteurs affectant le bien

4. Protection, gestion et suivi du bien

4.1. Limites et zones tampons

4.1.1 - Statut de la zone tampon

Il n'y a pas de zone tampon, mais cela ne constitue pas un manque

4.1.2 - Les limites du bien du patrimoine mondial permettent-elles de maintenir comme il convient la Valeur universelle exceptionnelle du bien ?

Les limites du bien du patrimoine mondial sont **appropriées** et assurent le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien

4.1.3 - Les zones tampons du bien du patrimoine mondial permettent-elles de maintenir comme il convient la Valeur universelle exceptionnelle du bien ?

Le bien ne possède pas de zone tampon au moment de son inscription sur la liste du patrimoine mondial.

4.1.4 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles connues ?

Les limites du bien du patrimoine mondial **sont connues** par l'autorité de gestion et par les résidents locaux / utilisateurs des terres aux alentours

4.1.5 - Les zones tampons du bien du patrimoine mondial sont-elles connues ?

Le bien ne possède pas de zones tampons au moment de son inscription sur la liste du patrimoine mondial.

4.1.6 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les limites et les zones tampons du bien du patrimoine mondial

4.2. Mesures de protection

4.2.1 - Classement de protection (législatif, réglementaire, contractuel, de planification, institutionnel et/ ou traditionnel)

Les trois châteaux, la Murata et la zone tampon sont protégés par le décret émis le 18 mai 1926 et mis à jour le 23 octobre 1962 par le Conseil d'Etat du Canton du Tessin : toutes les fortifications figurent au plan d'aménagement du territoire de la Commune de Bellinzone en tant que monuments d'intérêt cantonal et national et bénéficient

ainsi de tous les instruments de protection prévus par la législation fédérale et cantonale en vigueur afin d'éviter tout abus.

4.2.2 - Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et / ou la réglementation) sont-elles appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et / ou d'authenticité du bien ?

Les mesures de protection destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et / ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial constituent **une base appropriée ou meilleure** pour une gestion et une protection efficaces

4.2.3 - Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et / ou la réglementation) sont-elles adaptées dans la zone tampon pour maintenir la Valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et / ou d'authenticité du bien ?

Le bien **ne possédait pas** de zone tampon au moment de son inscription dans la liste du patrimoine mondial.

4.2.4 - Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et / ou la réglementation) sont-elles adaptées dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon pour maintenir la Valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et / ou d'authenticité du bien ?

Les mesures de protection dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon constituent une base **appropriée ou meilleure** pour une gestion et une protection efficaces du bien, tout en contribuant au maintien de sa valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et / ou d'intégrité du bien

4.2.5 - Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et / ou la réglementation) peuvent-elles être appliquées ?

On dispose d'excellentes capacités / ressources pour faire appliquer les mesures législatives et réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial.

4.2.6 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les mesures de protection

4.3. Système de gestion / Plan de gestion

4.3.1 - Système de gestion

Les trois châteaux et les fortifications sont la propriété du Conseil d'Etat du Canton du Tessin. Les organes compétents pour la gestion et l'entretien des monuments sont le Département Cantonal des Finances et de l'Economie et le Département du Territoire. Des pourparlers sont actuellement en cours pour confier

la responsabilité de la gestion des trois châteaux à l'Office du Tourisme de Bellinzone.

Commentaire

Une Convention concernant la gestion des châteaux de Bellinzone, signée par le Conseil d'Etat du Canton du Tessin, la ville de Bellinzone et l'Office du Tourisme de Bellinzone est entrée en vigueur le 1er Janvier 1999 et a été renouvelée le 1er janvier 2010 (date limite: 31 décembre 2017). Elle attache à l'Office du Tourisme la responsabilité de gestion des châteaux, selon un concept d'utilisation coordonné qui vise à valoriser de façon à la fois culturelle et touristique les monuments du patrimoine. Le mandat de l'ETB est de triple nature et comprend: a) la valorisation du complexe monumental grâce à une adéquate promotion culturelle et le touristique; b) l'administration des biens et des espaces en fonction de leur caractère de bien public et de patrimoine mondial; c) l'entretien des bâtiments et autres biens mobiles sur la base des indications des services cantonaux. Le Canton conserve la propriété des biens avec ses coûts de maintenance importants et paie au gestionnaire une contribution financière forfaitaire annuelle, tout en conservant les droits d'utilisation des châteaux. Evidemment le Canton est responsable de la conservation et de la surveillance du complexe monumental, étant bien culturel protégé. La ville de Bellinzone garantit de sa propre part des prestations de différente nature, et al-loue des contributions financières aux coûts supportés par le gestionnaire (eau, électricité, eaux usées et déchets). Pour surveiller et coordonner toutes les activités liées à la gestion et l'exploitation des châteaux, a été mis en place une commission permanente, composée de six membres nommés par les signataires de la Convention. En particulier, cette commission assure la liaison avec les différents cadres institutionnels, s'occupe de surveiller les obligations en vertu de la Convention (avec l'option d'appeler les partis politiques et à signaler toute violation graves), de la préparation du règlement d'utilisation des châteaux, de l'élaboration des lignes directrices nécessaires pour assurer une valorisation culturelle efficace et de la supervision du calendrier des événements. Elle a enfin la tâche de contrôler et de planifier les investissements nécessaires pour l'entretien des châteaux impliquant tous les acteurs de la Convention.

4.3.2 - Documents pour la gestion

Commentaire

Convention concernant la gestion des Châteaux de Bellinzone, 1 janvier 2010

4.3.3 - Existe-t-il de nombreux niveaux d'administration impliqués dans la gestion du bien du patrimoine mondial (c.à.d. national / fédéral / régional / provincial / local / municipal)?

Il y a une **coordination excellente** entre toutes les entités/ tous les niveaux impliqués dans la gestion du bien

4.3.4 - Le système / plan de gestion est-il adapté pour maintenir la Valeur universelle exceptionnelle du bien?

Le système/plan de gestion est **tout à fait adapté** pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien

4.3.5 - Le système de gestion est-il mis en œuvre ?

Le système de gestion **est totalement appliqué** et contrôlé

4.3.6 - Existe-t-il un plan de travail / plan d'action annuel et est-il mis en œuvre ?

il n'existe **pas de plan de travail / plan d'action annuel**

4.3.7 - Veuillez noter la coopération / relation entre les entités suivantes et les gestionnaires / coordinateurs / personnel du patrimoine mondial

Communautés / résidents locaux	Moyenne
Autorités locales / municipales	Excellente
Groupes autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Excellente
Visiteurs	Moyenne
Chercheurs	Moyenne
Industrie touristique	Excellente
Industrie	Sans objet

4.3.8 - Le cas échéant, les communautés locales qui résident dans le périmètre du bien du patrimoine mondial ou aux alentours et / ou dans la zone tampon ont-elles un rôle actif dans les décisions de gestion qui maintiennent la Valeur universelle exceptionnelle?

Les communautés locales **n'ont pas de rôle actif** dans les décisions concernant la gestion

4.3.9 - Le cas échéant, les populations autochtones et traditionnelles qui résident dans le périmètre du bien du patrimoine mondial et / ou dans sa zone tampon ou qui l'utilisent régulièrement contribuent-elles aux décisions de gestion qui maintiennent la Valeur universelle exceptionnelle?

Aucune population autochtone ou traditionnelle ne réside ni n'utilise régulièrement le bien du patrimoine mondial ni sa zone tampon

4.3.10 - A-t-on une coopération avec le secteur industriel (dans le domaine de l'exploitation forestière, de l'exploitation minière, de l'agriculture, etc.) concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de la zone tampon et / ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon?

Il **n'y a pas ou peu de contacts** avec le secteur industriel concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de sa zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon

4.3.11 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation

4.3.12 - Veuillez signaler tous les changements notables en matière de statut légal et / ou mesures contractuelles / traditionnelles de protection et dispositions de gestion concernant le bien du patrimoine mondial depuis son inscription ou depuis le dernier Rapport périodique

Convention concernant la gestion des Châteaux de Bellinzone, entrée en vigueur le 1. janvier 2010

4.4. Ressources financières et humaines

4.4.1 - Coûts liés à la conservation basés sur la moyenne des cinq dernières années (exprimés en % des sources de financement)

Financement multilatéral (FME, Banque mondiale, etc.)	0.0%
Dons internationaux (ONG, fondations, etc.)	0.0%
Gouvernemental (national / fédéral)	0.0%
Gouvernemental (régional, provincial, Etat central)	72%
Gouvernemental (Local / municipal)	10%
Dons nationaux (ONG, fondations, etc.)	0.0%
Frais des visiteurs (c.à.d. droits d'entrée, parking, droits de camping, etc.)	18%
Contribution financière des opérateurs commerciaux (c.à.d. permis pour filmer, concessions, etc.)	0.0%
Autres subventions	0.0%

4.4.2 - Montant de l'assistance reçue du Fonds du patrimoine mondial (USD)

4.4.3 - Le budget actuel est-il suffisant pour gérer efficacement le bien du patrimoine mondial?

Le budget dont on dispose **est suffisant** mais un financement supplémentaire permettrait de mener une gestion plus efficace au niveau des meilleurs pratiques internationales

4.4.4 - Les sources actuelles de financement sont-elles assurées et ont-elles des chances de le rester ?

Les sources actuelles de financement **sont assurées** à moyen terme et devrait être assurée pour le long terme

4.4.5 - Le bien du patrimoine mondial fournit-il des avantages économiques aux communautés locales (par ex. des revenus ou des emplois) ?

Il existe **des avantages économiques importantes** pour les communautés locales provenant d'activités dans et aux alentours du bien du patrimoine mondial

4.4.6 - Les ressources disponibles telles que l'équipement, les installations et l'infrastructure sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins de gestion ?

Il y a **suffisamment d'équipement** et d'installations

4.4.7 - Les ressources telles que l'équipement, les installations et l'infrastructure sont-elles bien entretenues ?

L'équipement et les installations **sont bien entretenus**

4.4.8 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les financements et l'infrastructure

4.4.9 - Combien de personnes participent à la gestion du bien du patrimoine mondial ? (% du total)

Plein temps	5%
Temps partiel	95%

4.4.10 - Combien de personnes participent à la gestion du bien du patrimoine mondial ? (% du total)

Permanentes	58%
Saisonniers	42%

4.4.11 - Combien de personnes participent à la gestion du bien du patrimoine mondial? (% du total)

Payées	100%
Bénévoles	0%

4.4.12 - Les ressources humaines à disposition sont-elles appropriées pour gérer le bien du patrimoine mondial ?

Les ressources humaines sont **adaptées** aux besoins de la gestion

4.4.13 - Pour répondre aux besoins de gestion pour le bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de personnel professionnel dans les disciplines suivantes

Recherche et suivi	Moyenne
Promotion	Bonne
Extension des services communautaires	Sans objet
Interprétation	Moyenne
Education	Bonne
Gestion des visiteurs	Bonne
Conservation	Bonne
Administration	Bonne
Préparation aux désastres	Sans objet
Tourisme	Bonne
Contrôle (gardiens, police)	Bonne

4.4.14 - Pour répondre aux besoins de gestion pour le bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de formations dans les disciplines énumérées

Recherche et suivi	Bonne
Promotion	Moyenne
Extension des services communautaires	Sans objet
Interprétation	Moyenne
Education	Moyenne
Gestion des visiteurs	Moyenne
Conservation	Moyenne
Administration	Moyenne
Préparation aux désastres	Sans objet
Tourisme	Moyenne
Contrôle (gardiens, police)	Sans objet

4.4.15 - La gestion et les programmes de conservation dans le périmètre du bien du patrimoine mondial aident-ils à développer le savoir-faire local ?

Un plan de développement est en place et **partiellement mis en œuvre**; certaines compétences techniques sont transmises à ceux qui gèrent le bien localement, **mais le travail technique est effectué pour l'essentiel par du personnel extérieur**

4.4.16 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation

4.5. Etudes scientifiques / Projets de recherche

4.5.1 - A-t-on une connaissance appropriée (scientifique ou traditionnelle) des valeurs du bien du patrimoine mondial afin de soutenir la planification, la gestion et le

processus décisionnel pour assurer le maintien de la Valeur universelle exceptionnelle ?

La connaissance des valeurs du bien du patrimoine mondial est **suffisante**

4.5.2 - Y a-t-il un programme prévu dans le périmètre du bien pour répondre aux besoins de la gestion et / ou pour améliorer la compréhension de la Valeur universelle exceptionnelle ?

Il y a un **peu de recherche**, mais cela n'est pas planifié

4.5.3 - Les résultats des programmes de recherche sont-ils diffusés ?

Les résultats de la recherche **sont largement diffusés** auprès d'audiences locales, nationales et internationales

4.5.4 - Veuillez fournir les détails (c.à.d. les auteurs, titres, liens internet) des études publiées sur le bien du patrimoine mondial depuis le dernier Rapport périodique

4.5.5 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les études scientifiques et les projets de recherche

4.6. Education, information et sensibilisation

4.6.1 - Dans combien d'emplacements l'emblème du patrimoine mondial est-il exposé au sein du bien ?

Dans **beaucoup d'emplacements** et **facilement visible** par les visiteurs

4.6.2 - Veuillez noter le niveau de prise de conscience et la compréhension de l'existence et de la justification de l'inscription du bien du patrimoine mondial auprès des groupes suivants

Communautés / résidents locaux	Moyenne
Autorités locales dans le périmètre ou aux alentours du bien	Excellente
Groupes autochtones locaux	Sans objet
Propriétaires fonciers	Excellente
Visiteurs	Excellente
Organisateurs de voyages	Moyenne
Entreprises et Industries locales	Moyenne

4.6.3 - Existe-t-il un programme planifié d'éducation et de sensibilisation lié aux valeurs et à la gestion du bien du patrimoine mondial ?

Il existe un programme d'éducation et de sensibilisation **limité et ponctuel**

4.6.4 - Quelle incidence, le cas échéant, a eu le classement du bien au patrimoine mondial par rapport aux activités d'éducation, d'information et de sensibilisation ?

Le statut de patrimoine mondial a eu une incidence sur les activités d'éducation, d'information et de sensibilisation, mais **cela pourrait être amélioré**

4.6.5 - Comment la valeur universelle exceptionnelle du bien est-elle présentée et interprétée ?

La valeur universelle exceptionnelle du bien est présentée et interprétée comme il convient, mais **des améliorations pourraient être apportées**

4.6.6 - Veuillez noter le caractère plus ou moins adapté des installations suivantes destinées aux visiteurs, en ce qui concerne l'éducation, l'information et la sensibilisation dans le bien du patrimoine mondial :

Centre d'accueil des visiteurs	Appropriée
Musée de site	Appropriée
Guichets d'information	Appropriée
Visites guidées	Appropriée
Sentiers / itinéraires	Faible
Matériaux d'information	Appropriée
Transports prévus	Non nécessaire
Autres	Non nécessaire

4.6.7 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant l'éducation, l'information et la sensibilisation

4.7. Gestion des visiteurs

4.7.1 - Tendances du nombre de visiteurs par an pour les cinq dernières années.

L'année dernière	Forte augmentation (100 %+)
Il y a deux ans	Stationnaire
Il y a trois ans	En baisse
Il y a quatre ans	Faible augmentation
Il y a cinq ans	Faible augmentation

4.7.2 - Sources d'information utilisées pour rassembler les données sur les tendances de fréquentation

Billets d'entrée et inscriptions

4.7.3 - Documents pour la gestion des visiteurs

4.7.4 - Existe-t-il un plan de gestion relatif à l'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial (c.à.d. un plan spécifique) qui assure que sa Valeur universelle exceptionnelle est préservée ?

L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial est géré, mais **des améliorations pourraient être apportées**

4.7.5 - L'industrie touristique contribue-t-elle à enrichir les expériences des visiteurs et à maintenir les valeurs du bien du patrimoine mondial ?

Il y a une **excellente coopération** entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique pour enrichir l'appréciation des visiteurs et présenter les valeurs du bien du patrimoine mondial

4.7.6 - Si l'entrée est payante (c.à.d. droits d'entrée, permis), ces fonds contribuent-ils à la gestion du bien du patrimoine mondial?

On collecte des droits d'entrée et cela **contribue largement à la gestion** du bien du patrimoine mondial

4.7.7 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant l'utilisation par les visiteurs

4.8. Suivi

4.8.1 - A-t-on un programme de suivi dans le périmètre du bien qui soit axé sur les besoins de la gestion et / ou sur une meilleure compréhension de la Valeur universelle exceptionnelle ?

Il y a un **peu de suivi**, mais il n'est pas planifié

4.8.2 - Des indicateurs clés pour mesurer l'état de conservation sont-ils utilisés pour contrôler comment la Valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue ?

L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est suffisante pour définir des indicateurs clés, **mais cela n'a pas été fait**

4.8.3 - Veuillez noter le niveau de participation des groupes suivants dans le suivi

Gestionnaires et personnel du patrimoine mondial	Moyenne
Autorités locales, municipales	Moyenne
Communautés locales / municipales	Absent
Chercheurs	Absent
ONGs	Sans objet
Industrie	Sans objet
Groupes autochtones locaux	Sans objet

4.8.4 - L'État partie a-t-il mis en œuvre les recommandations appropriées émanant du Comité du patrimoine mondial ?

Pas de recommandations appropriées du Comité à mettre en œuvre

4.8.5 - Veuillez fournir vos commentaires se rapportant à la mise en œuvre des recommandations émanant du Comité du patrimoine mondial

4.8.6 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant le suivi

4.9. Evaluation des principaux besoins de gestion

4.9.1 - Sélectionnez les 6 principaux besoins de gestion pour le bien (le cas échéant, 6 besoins supplémentaires sont indiqués ci-contre)

cf question 5.2

5. Résumé et Conclusions

5.1. Tableau récapitulatif - Facteurs affectant le bien

5.1.1 - Tableau récapitulatif - Facteurs affectant le bien

Aucun facteur est négatif et actuel.

5.2. Tableau récapitulatif – Besoins de gestion

5.2.2 - Tableau récapitulatif - Besoins de gestion

4.3 Système de gestion / Plan de gestion					
		Actions	Calendrier	Organisation chef de file (et autres organismes engagés)	Informations / commentaires supplémentaires
4.3.10	Il n'y a pas de contacts avec le secteur industriel concernant la gestion du bien	pas considéré prioritaire	néant	néant	-
4.4 Ressources financières et humaines					
4.4.13	Promotion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	-
4.5 Etudes scientifiques / Projets de recherche					
4.5.2	Il y a un peu de recherche, mais cela n'est pas planifié	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	-
4.6 Education, information et sensibilisation					
4.6.3	Il existe un programme d'éducation et de sensibilisation limité et ponctuel	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	-
4.8 Suivi					
4.8.1	Peu de suivi dans le périmètre du bien	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	-
4.8.2	Les indicateurs clés n'ont pas été définis	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	à discuter dans le cadre de la planification future de gestion	-

5.3. Conclusions finales concernant l'état de conservation du bien

5.3.1 - État actuel d'authenticité du bien du patrimoine mondial

L'authenticité du bien du patrimoine mondial a été **préservée**

5.3.2 - État actuel d'intégrité du bien du patrimoine mondial

L'intégrité du bien du patrimoine mondial a été **préservée**

5.3.3 - État actuel de la Valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial

La valeur universelle exceptionnelle du bien a été **préservée**

5.3.4 - État actuel des autres valeurs du bien

D'autres importantes valeurs culturelles et / ou naturelles et l'état de conservation du bien du patrimoine mondial sont **intactes pour l'essentiel**.

5.4. Commentaires supplémentaires concernant l'état de conservation du bien

5.4.1 - Commentaires supplémentaires sur l'état de conservation du bien

6. Conclusions de l'exercice de soumission du Rapport périodique

6.1 - Veuillez mesurer l'impact du statut de Patrimoine Mondial sur chacun des points suivants

Conservation	Positif
Recherche et suivi	Pas d'effet
Efficacité de la gestion	Pas d'effet
Qualité de vie de la population locale et des peuples indigènes	Pas d'effet
Reconnaissance	Positif
Éducation	Positif
Aménagement d'infrastructures	Négatif
Financement du bien	Pas d'effet
Coopération internationale	Positif
Support politique pour la conservation	Positif
Cadre juridique / de politique générale pour la conservation	Pas d'effet
Activités de groupes de pression	Négatif
Coordination institutionnelle	Positif
Sécurité	Pas d'effet
Autre (veuillez préciser)	Sans objet

6.2 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant le statut de patrimoine mondial

6.3 - Entités impliquées dans la préparation de cette section du Rapport périodique

Institution gouvernementale responsable du bien
Gestionnaire / coordonateur / personnel du site
Organisations consultatives

6.4 - Le questionnaire était-il facile à utiliser et aisément compréhensible?

non

6.5 - Suggestions pour améliorer le questionnaire du Rapport périodique

6.6 - Veuillez noter le niveau d'aide reçue des entités suivantes pour compléter le questionnaire sur le Rapport périodique

UNESCO	Bon
Représentant de l'État partie	Bon
Organisation consultative	Très faible

6.7 - Quel était le degré d'accessibilité de l'information requise pour compléter le Rapport périodique ?

La plus grande partie de l'information requise était accessible

6.8 - Le processus de soumission des Rapports périodiques a amélioré la compréhension des points suivants :

La gestion du bien pour en maintenir la valeur universelle exceptionnelle
Le suivi et l'établissement de rapports
L'efficacité de la gestion

6.9 - Veuillez noter le suivi apporté aux conclusions et recommandations du précédent exercice de soumission de Rapports périodiques par les entités suivantes:

UNESCO	Satisfaisant
Etat partie	Satisfaisant
Gestionnaires des sites	Satisfaisant
Organisation consultative	Aucun

6.10 - Résumé des actions qui demandent une étude formelle de la part du Comité du patrimoine mondial

- Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle / Déclaration de valeur**
 Raison de la mise à jour : La déclaration de valeur universelle exceptionnelle rétrospective a été adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 37e session (WHC 37 COM 8E).
- Tableau des informations géographiques**
 Raison de la mise à jour : Coordonnées: N46 11 35.304 E9 1 20.712 Total (ha): 5.00

6.11 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques